



LE PRÉVENANT

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MÉDECINS ET AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LANAUDIÈRE – Vol. 24, N° 11

CET APPEL À LA VIGILANCE EST DESTINÉ AUX URGENTOLOGUES ET INFIRMIÈRES DES SALLES D'URGENCE AINSI QU'AUX MICROBIOLOGISTES DE LA RÉGION.

SYNDROME PULMONAIRE À HANTAVIRUS CHEZ DES MILITAIRES AU QUÉBEC : VIGILANCE ACCRUE!

Résumé de la situation

Deux cas confirmés d'hantavirus ont été déclarés au Québec au cours de la dernière semaine, soit le 10 et le 16 juillet. Le premier cas a d'abord présenté des symptômes gastriques (nausée, vomissements et diarrhée) avec fièvre, frissons et fatigue qui sont apparus le 22 juin. Deux à trois jours plus tard, il a développé des symptômes respiratoires (toux, difficulté à respirer). Il a ensuite nécessité des soins intensifs avec intubation et oxygénation extracorporelle.

Le second cas a débuté ses symptômes le 23 juin par de la céphalée, des myalgies et des frissons. Il a par la suite développé de la toux et de la fièvre suivie d'une détérioration progressive de l'état respiratoire nécessitant une hospitalisation le 30 juin. Sa radiographie démontrait une pneumonie bilatérale et il a nécessité des soins intensifs avec intubation. Les deux cas ont maintenant récupéré et sont sortis de l'hôpital.

Au cours de leur période d'exposition, ces deux militaires de Valcartier ont participé à un exercice qui a eu lieu à la base militaire de Wainwright en Alberta du 23 avril au 6 juin 2015. Lors de cet exercice, les deux militaires ont rapporté la présence de souris et d'excréments. Aucune autre exposition à risque n'a été rapportée au Québec. Cet exercice semble donc être la source la plus probable de leur infection. Plus de 7 000 militaires provenant du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre ainsi que d'autres pays étaient présents.

Une investigation et des interventions sont en cours par le ministère de la Défense nationale en collaboration avec l'Agence de Santé du Canada, l'Alberta et le Québec.

Information sur la maladie

Présentation clinique : Le syndrome pulmonaire à hantavirus (SPH) se divise en quatre phases : un prodrome fébrile, cardiopulmonaire, diurétique et de convalescence.

Le prodrome est habituellement caractérisé par de la fièvre, des frissons, de la céphalée et parfois des symptômes gastro-intestinaux. Le syndrome cardiopulmonaire apparaît habituellement 3 à 6 jours après les symptômes initiaux. Les cas présentent de la toux et de l'essoufflement, un œdème pulmonaire et une détérioration de la fonction cardiopulmonaire. Une thrombocytopénie et un hémocrite élevés sont des caractéristiques très sensibles et spécifiques du SPH. Les personnes qui survivent à la phase cardiopulmonaire passent à la phase diurétique avec un pronostic plus favorable. La convalescence peut durer des mois, au cours desquels la faiblesse, la fatigue et le dysfonctionnement pulmonaire persistent.

Traitement : Il n'existe aucun traitement spécifique actuellement. Les traitements de support sont le remplacement liquidien et l'oxygénothérapie.

L'utilisation de l'oxygénation extracorporelle en traitement du syndrome pulmonaire est habituellement réservée au stade avancé. Le taux de mortalité est d'environ 30 %.

Mode de transmission : Le SPH est une maladie causée par l'inhalation d'excréments de souris sylvestres infectées par le virus *Sin nombre*, un type d'Hantavirus. Le virus est aussi présent dans la salive de la souris, mais très peu de cas acquis par morsure ont été documentés. La transmission interhumaine n'a pas été documentée en Amérique du Nord. La période d'incubation de la maladie est généralement de 9 à 33 jours avec une médiane de 11 à 17 jours après l'exposition, mais des périodes d'incubation allant jusqu'à 51 jours ont déjà été rapportées.

Épidémiologie au Canada –Québec

Au Canada, il y a eu en moyenne 4 à 5 cas rapportés annuellement au cours des 15 dernières années. Le nombre annuel de cas a varié de 0-13 cas par année au Canada. La majorité des cas de SPH proviennent des provinces de l'Ouest, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Toutefois, des souris sylvestres infectées par le virus *Sin nombre* ont été identifiées partout au pays. La majorité des cas surviennent au printemps et à l'été. En 2013 et 2014, une augmentation du nombre de cas a été observée au Canada; 13 et 10 cas ont été respectivement déclarés au cours de ces deux dernières années. Tous les cas sont survenus

en milieux ruraux et environ 70 % des cas ont été associés à des activités domestiques ou agricoles. Au Québec, selon les données du Fichier MADO, seulement deux cas d'hantavirus ont été rapportés depuis 1990; soit un cas en 2005 et un cas en 2011. Le lieu d'acquisition de la maladie est inconnu pour ces deux cas.

Actions attendues

Dans le contexte, si un militaire se présente avec un tableau clinique pouvant être compatible avec l'hantavirus, nous vous recommandons de:

1. vérifier s'il a participé à l'exercice de Wainwright en l'Alberta;
2. procéder au prélèvement requis (dépistage d'anticorps dirigé contre le virus *Sin nombre*) en présence d'un cas suspecté et l'acheminer au LSPQ;
3. déclarer à la Direction de la santé publique tout cas suspecté ou confirmé d'hantavirus.

Sources :

MSSS, BSV,
ASPC

<http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/15vol41/dr-rm41-06/ar-02-fra.php>

Publication

Direction de santé publique
Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière

Responsable de la publication

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladie infectieuses

Rédaction

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

Avec la collaboration de :

Dre Muriel Lafarge, Directrice de santé publique par intérim

Mise en pages

Chantale Rondeau, équipe des maladies infectieuses

© Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, 2014

Dépôt légal

Premier trimestre 2015
ISSN 1718-9497 (PDF)
1920-2555 (en ligne)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section [Santé publique](#), dans la rubrique [Documentation](#) sous l'onglet [Professionnels de la santé](#) du site de l'Agence au :

www.agencelanaudiere.qc.ca

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.